



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Unité de Gestion du Projet SWIOFish2

**DEUXIÈME PROJET DE GOUVERNANCE DES PÊCHES ET DE CROISSANCE PARTAGÉE
DU SUD-OUEST DE L'OcéAN INDIEN
(SWIOFish2) – Crédit IDA 59870 MG**

**SOLLICITATION AMANIFESTATION D'INTERET
N°14/2020-AMI/SWIOFish2**

RECRUTEMENT D'UNE FIRME

Pour l'élaboration du Plan d'Aménagement des Pêcheries de la Région ATSIMO AT SINANANA.

1. La République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) afin de financer le projet South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project (SWIOFish2), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à l'«**Elaboration du Plan d'Aménagement des Pêcheries de la Région ATSIMO AT SINANANA.**».

2. L'objectif général de l'étude est d'élaborer le plan d'aménagement des pêcheries (PAP) pour la région Atsimo Atsinanana, qui sera un outil de planification stratégique, intégré et participatif, pour une meilleure gestion et une utilisation rationnelle des ressources halieutiques.

3. Le projet SWIOFish2 invite les candidats admissibles (Firmes) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus et dans les Termes de référence stipulés au point 7ci-dessous. Les candidats intéressés doivent fournir les informations complètes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les lesdits services. Le dossier de manifestation doit contenir les pièces suivantes :

- Lettre de manifestation d'intérêt
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission, avec les pièces justificatives
- Les références professionnelles de la firme : prestations similaires incluant les sources de financement, les montants et l'objet des prestations (cinq dernières années).

Les critères de Qualifications requises sont :

La firme devra justifier d'une expérience avérée dans le domaine de la petite pêche, le développement communautaire ou la cogestion, ayant déjà exécuté au moins trois (03) missions similaires à Madagascar, et/ou en Afrique et/ou dans l'Océan Indien. Le prestataire mettra à disposition l'ensemble du personnel nécessaire à la mise en œuvre des activités. En effet, la firme devra soumettre au minimum les profils des personnels clés suivants :

- Un chef de mission de formation universitaire de niveau minimum Bac+5, dans le domaine de la pêche, environnement et ressources naturelles, développement communautaire, ou discipline apparentée ; avec une expérience prouvée dans la préparation de document de plans d'aménagement des pêcheries ou de stratégie de gestion de pêcherie à Madagascar et/ou en Afrique et/ou dans l'Océan Indien ; ayant au moins dix (10) années d'expérience de terrain, justifiant une (01) mission similaire au moins ;
- Un expert en pêche de formation universitaire de niveau minimum Bac+5, dans le domaine de la pêche, environnement et ressources naturelles, ou discipline apparentée ; ayant au moins cinq (05) années d'expériences générales et une bonne maîtrise de la langue malagasy et français ;
- Un expert socio-économiste de formation universitaire de niveau minimum Bac+5 en études socio-économiques ou autres disciplines connexes ; ayant au moins cinq (05) années d'expérience générales et une bonne maîtrise de la langue malagasy et français. ;

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID Janvier 2011, révisées en Juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. La Firme sera sélectionnée selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût conformément aux Directives citées ci-dessus.

7. Les Termes de Référence de la mission peuvent être téléchargés sur le site web de l'UGP SWIOFish2 à l'adresse www.swiofish2.mg , ou retirés à l'adresse citée ci-dessous de 8h à 13h, sans que ceux-ci n'engagent le projet ni sur le fond ni sur la forme. De plus amples informations peuvent y être également obtenues.

8. Les dossiers de manifestation d'intérêt portant la mention de l'étude concernée et la référence de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt doivent être déposés **au plus tard le 08 Juin 2020 à 10 heures 00 minutes**, heures locales, à l'adresse ci-dessous en version papier.

9. Si le candidat souhaite remettre une version électronique son dossier, il devra à cet effet :

- (a) soit scanner le dossier original en version physique. La version physique originale qui fait foi, devra être déposée à l'adresse ci-dessous. La version scannée devra être envoyée par email à l'adresse offres@swiofish2.mg.
- (b) soit remettre en même temps que la version physique originale qui fait foi la version électronique sur support électronique (CD sous format PDF et Word ou Excel).
- (c) La date et heure limite de remise des dossiers devront être respectées que ce soit pour une remise par voie électronique ou pour une remise par voie de courrier physique. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

10. Seules les institutions présélectionnées feront l'objet de la suite des procédures de passation des marchés.

Unité de Gestion du Projet SWIOFish2
Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
Soavimbahoaka, lot II A 78 S AA,
101- ANTANANARIVO MADAGASCAR

Fait à Antananarivo, le 15 Mai 2020

LE COORDINATEUR



RANDRIA Nirina Gervais